

Pallud Info(s)

Le bulletin municipal de votre village

N°1

Été / Automne 2014

Édito

Une volonté d'aller de l'avant

Nouvelle municipalité, nouvelle formule pour le bulletin d'informations municipales. De la couleur, une lecture plus agréable, c'est le travail de la nouvelle commission à la communication.

En préambule de cet édit, je voudrais remercier toutes celles et ceux qui nous ont fait confiance le 23 mars dernier. La nouvelle équipe municipale est à pied d'œuvre pour traiter les différents dossiers déjà engagés et à venir. L'année 2014 sera marquée principalement par deux faits majeurs : L'aboutissement du PLU et la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Dès à présent, la municipalité va engager une véritable réflexion sur la rénovation de l'école et du bâtiment attenant afin de lancer rapidement les premières actions. Sans perdre de vue la nécessité d'entretenir et améliorer le patrimoine communale. (Routes, chemins, etc.)

Comme je l'ai fait en tant qu'adjoint aux finances au cours des deux mandats précédents, une gestion saine et efficace des finances sera mon objectif. L'augmentation des dépenses contrainte d'un côté (réforme des rythmes scolaires entre autres) et la diminution des recettes de l'autre, (baisse de la dotation de l'état, diminution des subventions) nous y contraint.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, une très bonne lecture de ce bulletin et de très bonnes vacances !



James DUNAND
Maire de Pallud

BIO EXPRESS

James DUNAND

- 57 ans • Marié
3 enfants
- Directeur d'Agence Savoie Mont-Blanc chez Idex Energies
- 2001/2014
2 mandats
Adjoint aux finances
Commune de Pallud

Mairie

2 Route de la Biolle
73200 PALLUD
Tél • 04 79 32 09 50
Fax • 04 79 32 48 72
mairie.pallud@wanadoo.fr

Secrétariat

Ouvert au public
Les mardis et vendredis
14h à 19h

Permanence des élus

Les mardis et vendredis
18h à 19h

Salle communale

Tarifs 2014

	Journée	Week-end gratuit
Associations communales (sans droits d'entrée), écoles		
Associations communales (avec droits d'entrée)	180.00 €	280.00 €
1ère manifestation gratuite (par année civile)		
Habitants de la commune	180.00 €	280.00 €
Associations et particuliers extérieurs, entreprise et autres organismes	330.00 €	530.00 €
Pénalité pour ménage non effectué ou négligé	300.00 €	
Dépôt de garantie	750.00 €	
Chèque établi à l'ordre du Trésor Public		

Réservations / Renseignements en Mairie

Responsable de la publication

James Dunand

Conception

Florence Codecco, Régina Charles

Comité de rédaction

Régina Charles, Patrice Chirouze,
Florence Codecco, Christophe Doret

Édité en 350 exemplaires

Siège Mairie de Pallud

Bientôt un site Internet

Outil majeur et incontournable aujourd'hui pour développer le rayonnement de la commune. Vos élus mettent tout en œuvre pour que ce projet voie le jour prochainement. Bientôt en quelques clics, vous pourrez suivre les activités de la vie communale et accéder en ligne aux informations et démarches de la vie quotidienne.

■ Les Commissions

FINANCES

James DUNAND

Membres : Sylvie BORNAND, Evelyne CARERA, Régina CHARLES, Elisabeth PAVILLET, Céline PERON

URBANISME

Patrice CHIROUZE

Membres : Evelyne CARERA, Régina CHARLES, Christophe DORET, Elisabeth PAVILLET, Frédérique RENAUD

VOIRIE – DÉNEIGEMENT

Sylvie BORNAND

Membres : Sébastien BOUVIER, David CARCEY COLLET, Christophe DORET

BÂTIMENTS – MATÉRIELS

Colette GONTHARET

Membres : David BARTHELEMY, Régina CHARLES, Patrice CHIROUZE

COMMUNICATION - NOUVELLES TECHNOLOGIES

Florence CODECCO

Membres : Régina CHARLES, Patrice CHIROUZE, Christophe DORET

AFFAIRES SCOLAIRES

Sylvie BORNAND

Membres : Sébastien BOUVIER, Evelyne CARERA, Céline PERON, Frédérique RENAUD

FÊTES – MANIFESTATIONS – MAISONS FLEURIES

Sylvie BORNAND

Membres : David BARTHELEMY, David CARCEY COLLET, Florence CODECCO, Elisabeth PAVILLET, Jérôme PAVILLET

CCAS – Centre Communal d'Action Social

Membres : Colette GONTHARET, Sylvie BORNAND, Evelyne CARERA, Céline PERON

■ Délégués

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

ARLYSÈRE

Délégués titulaires : Colette GONTHARET, Céline PERON, Régina CHARLES

Délégués suppléants : Sylvie BORNAND, Sébastien BOUVIER, Frédéric RENAUD

SIARA

Délégués titulaires : James DUNAND, Evelyne CARERA

Délégués suppléants : David CARCEY COLLET, Frédérique RENAUD

SIEBE

Délégués titulaires : James DUNAND, Patrice CHIROUZE

Délégué suppléant : David BARTHELEMY

Co.RAL

Délégués titulaires : James DUNAND, Colette GONTHARET

PARC DES BAUGES

Délégués titulaires : Régina CHARLES

Délégué suppléant : Jérôme PAVILLET

DÈFENSE MILITAIRE (lié au recensement militaire)

Jérôme PAVILLET

SPAD (Service Présence Aide à domicile)

Céline PERON

ARS (Agence régionale de la santé, lutte contre l'ambrosie)

Christophe DORET

■ Le Conseil Municipal



Sylvie BORNAND
1^{ère} adjointe



Colette GONTHARET
2^{ème} adjointe



Patrice CHIROUZE
3^{ème} adjoint



David BARTHELEMY
Conseiller municipal



Sébastien BOUVIER
Conseiller municipal



David CARCEY COLLET
Conseiller municipal



Evelyne CARERA
Conseillère municipale



Régina CHARLES
Conseillère municipale



Florence CODECCO
Conseillère municipale



Christophe DORET
Conseiller municipal



Elisabeth PAVILLET
Conseillère municipale



Jérôme PAVILLET
Conseiller municipal



Céline PERON
Conseillère municipale



Frédérique RENAUD
Conseillère municipale

Temps forts du Conseil

1. Mise en place du Conseil Municipal
2. Création des différentes commissions
3. Nomination des représentants ou délégués auprès des syndicats

Budget

Le compte administratif 2013 présente un résultat de clôture de 150 702,67 €

	Résultat 2012	Part affectée aux investissements en 2013	Résultat 2013	Résultat de clôture 2013
Budget Général				
Investissement	-35 478.75 €	- €	- 9 085.18 €	- 44 563.93 €
Fonctionnement	166 464.86 €	83 978.75 €	112 780.49 €	195 266.60 €
TOTAL	130 986.11 €	83 978.75 €	103 695.31 €	150 702.67 €

Le budget 2014 s'équilibre à **465 608,00 €** en fonctionnement et à **205 664,00 €** en investissement.

Les taux d'imposition ont été maintenus. Les principales actions retenues cette année concernent : l'amélioration des routes et chemins, la restauration de l'ancienne horloge du clocher (des démarches sont en cours auprès de la paroisse), la création d'un site internet, l'aménagement d'une aire de jeux pour les petits, sans oublier l'ensemble des dépenses récurrentes et indispensables

PLU

Le Plan Local d'Urbanisme

Principal document qui fixe les règles générales d'urbanisme sur le territoire communal et intercommunal et définit l'utilisation du sol par zones (naturelles, constructibles, réservées à l'évolution de la commune).

Le **PLU** est élaboré en tenant compte des exigences environnementales et de la directive territoriale d'aménagement des Alpes du Nord, du **SCOT Arlysère**.

Actuellement, nous attendons le retour d'observation des personnes publiques associées pour déclencher l'enquête publique.

SCOT ARLYSÈRE Schéma de Cohérence territoriale

Document d'urbanisme de planification

1 des 4 défis du SCOT

Entretenir et valoriser les paysages, préserver 90% des surfaces agricoles, conserver des massifs, zones humides, milieux alluviaux.

ARLYSÈRE

39 communes / 4 communautés de communes

Co.RAL Communauté de Communes de la Région d'Albertville

CCHCS Communauté de Communes de la Haute Combe de Savoie

CCB Communauté de Communes du Beaufortain

COM'ARLY Communauté de Communes du Val d'Arly

PNR

Parc Naturel Régional du Massif des bauges

Les dispositions de la Charte du Parc Naturel du Massif des Bauges orientent significativement l'urbanisme.

Entrée en vigueur le 7 décembre 2007, elle construira le projet du territoire pour les années 2007/2019.

Bâtiment

PALLUD est en forme !

Afin d'animer et améliorer ses équipements ludiques, les élus de la commission matériels et bâtiments se mobilisent et travaillent sur le projet d'aménagement d'une Aire de Jeux pour permettre à nos petits loupiots (2 à 10 ans) de s'adonner à leur loisirs préférés. Nous n'oublions pas nos ados qui vont pouvoir s'entraîner au foot pour « le prochain Mondial », sur le terrain *Plan Ville* à proximité des *Chapelles* qui sera aménagé en conséquence.

Voirie

Chemins ruraux

Afin de limiter la circulation abusive d'engins motorisés de loisir et éviter ainsi la détérioration des chemins et prairies dans la forêt du Tal, la mairie, en collaboration avec le Parc Naturel des Bauges et avec les propriétaires riverains a décidé d'en règlementer l'accès. A partir du 1^{er} août, certains chemins ne seront accessibles uniquement qu'aux personnes munies d'un badge à retirer en mairie. Sans cette autorisation d'accès, il pourra vous en coûter 135€ d'amende en cas de contrôle par les autorités. La vigilance est de rigueur. Propriétaires, pensez à venir retirer vos badges en mairie d'ici fin juillet.

Le saviez-vous ?

Notre village est membre du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges.

Les beaux jours s'installent... Vous avez sûrement déjà arpenté les sentiers existants sur Pallud : Le Chosal, Thénésol, Allondaz centrés sur la route du Tal !

Vous pouvez partir à la découverte de Pallud et ses environs en explorant d'autres chemins secrets, à pied, à vélo, à cheval.

Magnifique territoire, labellisé *Geopark* depuis 2011, le Massif des Bauges est un îlot de nature préservée. Il offre une multitude de terrains de jeu propices à la pratique de toutes les activités de plein air. Le parc travaille à leur développement durable dans le respect des milieux naturels.

Le **PNR** s'organise autour d'un projet concerté de développement durable appelé **Charte**, fondé sur la protection et la valorisation de ses richesses naturelles, culturelles et humaines.

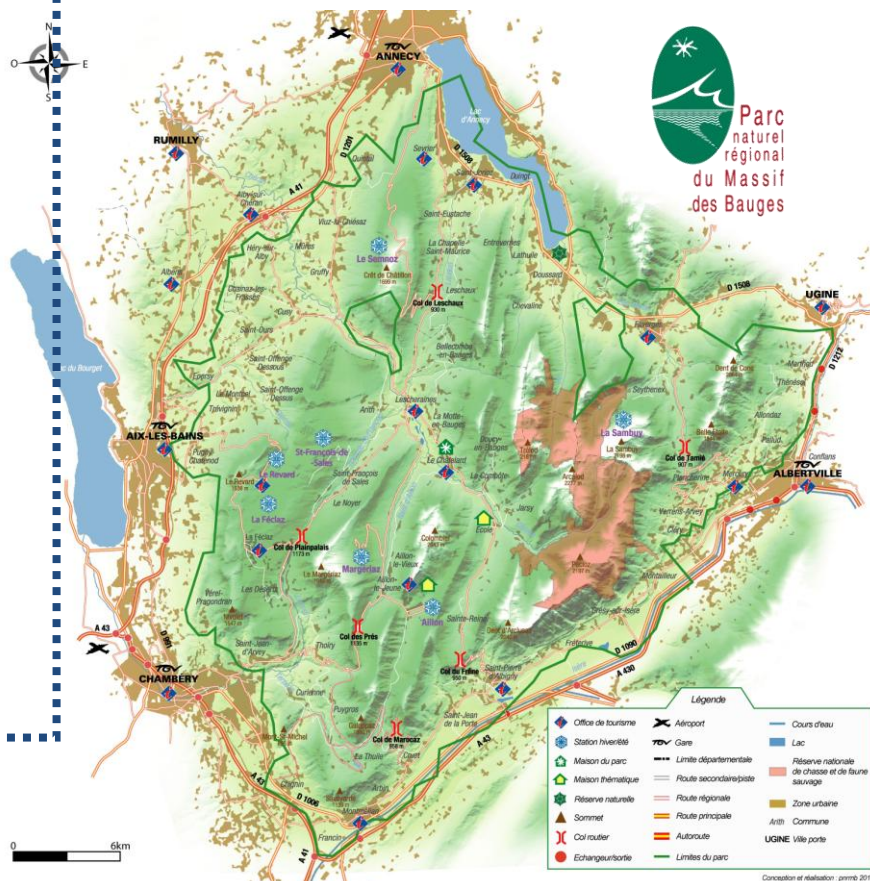
Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très belles randonnées dans ce massif préservé !

PNR

Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

Orientations construites autour des **3 vocations dominantes du territoire** :

Un territoire vivant et animé, un territoire de patrimoines appropriés, un territoire de ressourcement.



Coup de cœur

Parcours aérien d'Aillon-station

18 tyroliennes, 23 ateliers, 17 échelles
1 base jump

Sensations garanties !

Ouvert tous les jours (selon conditions météo) du 5 juillet au 31 août de 10h à 18h

Acrofort de Tamié

1 tyrolienne, 60 ateliers, 8 parcours

Ouvert tous les jours à partir du 1er juillet de 9h30 à 18h30

Un parcours magique dans les branches !

Le lac d'Annecy et le massif des Bauges depuis la chapelle Saint-Germain à Talloires.

Vue panoramique magnifique !



Plus d'infos sur

> www.parcdesbauges.com

> www.ign.fr

> Maison de tourisme d'Albertville

Quelques chiffres

6 villes portes entourent ce territoire d'exception : Aix les Bains, Albertville, Annecy, Ugine, Chambéry et Rumilly

65 communes

75000 habitants



Les heures de garderie 2014/2015

=>Tarif : **1,80 € l'heure**

Lundi/mardi/jeudi /vendredi
7h20 à 8h20 / 16h15 à 18h
Mercredi : de 7h50 à 8h50

Horaires du réfectoire

=>Tarif : **2,95 €**

11h45 à 13h20

Pas de réfectoire le mercredi midi

Le Règlement Intérieur

*de la garderie et du
réfectoire sera
distribué le premier
jour de la rentrée.*



Concernant, les rythmes scolaires pour la rentrée 2014/2015, le Conseil d'Ecole a décidé en concertation avec les parents d'élèves et la Mairie d'effectuer le périscolaire en deux temps :

Classe des grands (CE2, CM1, CM2)

- Le lundi et jeudi : de 14h45 à 16h15

Classe des petits (MS, GS, CP, CE1)

- Le mardi et vendredi : de 14h45 à 16h15

Les activités prévues sont gratuites et non obligatoires pour les enfants (sauf animations avec un intervenant extérieur à la commune).

La Mairie recrute

Actuellement une personne diplômée d'un BAFA et d'un CAP Petite Enfance pour un CDD renouvelable chaque année d'une durée de 19 heures par semaine scolaire. Votre candidature peut être déposée en Mairie (CV + lettre).

Un appel solidaire ...

En conséquence de la modification des rythmes scolaires, toutes les personnes ayant des compétences dans certains domaines éducatifs, artistiques... et souhaitant transmettre aux enfants leur savoir faire, sont invitées à se faire connaître en Mairie, pour les activités périscolaires.

L'école en mouvement

Tout au long de l'année les enfants de l'école de Pallud ont travaillé sur un projet-danse. Une intervenante est venue les faire danser plusieurs fois à la salle polyvalente. Le projet était de faire un spectacle, sur le thème de la forêt, avec les écoles de Thénésol et Allondaz. Le 19 juin 2014 les enfants ont pu effectuer leur danse, sur la scène du DÔME Théâtre, devant des centaines de spectateurs. Enfants et public étaient ravis ! En parallèle de ce projet danse, les enfants ont eu des interventions sur les oiseaux organisées par le Parc des Bauges et ils ont pu se promener à plusieurs reprises dans la forêt du Tal avec leurs maitresses et des accompagnateurs en montagne.

En marche vers l'école

L'année prochaine, la mairie et l'école souhaiteraient mettre en place ensemble un projet de Pédibus. Le Pédibus, c'est un véritable autobus de ramassage scolaire pédestre. Pas de moteur, mais des parents/bénévoles accompagnateurs à tour de rôle, une ligne, des arrêts, un horaire... Tout pour se rendre à l'école "du bon pied" et en revenir sous surveillance, sans danger et sans polluer ! L'école recherchera donc des bénévoles pour accompagner les enfants à pied à l'école !

Vous avez la parole

Le bureau et les élèves de Pallud remercient tous les bénévoles et consommateurs pour ce four à pain de juin car nous avons fait une recette de **2661 €**.

Nous vous donnons rendez-vous pour le prochain four les 4 et 5 octobre 2014.

Nouveauté cette année !

Vente de chrysanthèmes pour le 1er novembre. Nous comptons sur vous !

Encore merci pour votre participation et rendez-vous à la rentrée !

L'association des parents d'élèves



ATTENTION AUX CHIENS ET CHATS ERRANTS !

La loi n° 99-5 du 6 janvier 1999, relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux, a modifié dans une grande proportion les dispositions du Code rural relatives aux animaux errants ou en état de divagation. Le texte renforce les pouvoirs de police du maire, parallèlement, il met à la charge des communes et des maires de nouvelles obligations

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

NUISANCES SONORES

Le bruit est l'affaire de tous !

Arrêté préfectoral du 9 janvier 1997 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de la Savoie

Le bruit constitue l'une des nuisances qui porte le plus gravement atteinte à la qualité de vie et à la santé : tout le monde doit être acteur pour une qualité de vie partagée.

Les particuliers effectuant des travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne sonore doivent respecter les jours et horaires suivants :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et 14h à 19h30

Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Merci à chacun de l'attention portée à ses voisins.

CROTTE ALORS !

Qui n'a jamais marché dans une crotte de chien au beau milieu d'une pelouse de jardins et promenades ?



La faute à qui ?

Alors propriétaires pensez à ramasser les déjections de votre animal.

La commune quant à elle, projette d'installer sur les pelouses de la salle communale un distributeur de sacs spécialement conçus pour les déjections canines.

AUTOMOBILISTES : LEVEZ LE PIED... Stop à la vitesse excessive !

Vous avez attiré l'attention de vos élus sur la vitesse excessive de certains véhicules dans la commune de Pallud. Il est demandé à chacun de respecter les limitations de vitesse, d'adapter sa conduite sur nos petites routes de campagne... Et de ralentir aux abords de l'école pour protéger la vie de nos enfants.

■ Jours heureux

Naissances

- 12/02/2013 : *GERBET Mathéo Geoffrey Jean*
13/02/2013 : *PACHECO Loris Norbert Bernard Augusto*
29/03/2013 : *SUARD Lenna Alycia*
03/05/2013 : *GOGIBUS MILLET DJONA Alain Jean-Pierre*
19/05/2013 : *PUITS Mathéo*
26/06/2013 : *BUSILLET Mathis Denis Jean*
14/08/2013 : *GOLFIER Lilie Karine Isabelle*
30/08/2013 : *SIMON Gaspard Daniel Gerrit*
11/10/2013 : *SEYAH Adam*
03/12/2013 : *CARCEY COLLET Thomas David*
06/12/2013 : *GUERIN Gabriëlle*
14/01/2014 : *MOLLARD Célestin*
20/02/2014 : *BARBIER Zoé*
26/03/2014 : *LEMAIRE Louane*
8/06/2014 : *LINDOR malaw*



Le Chiffre

743

habitants à Pallud
au 1^{er} janvier 2014



Mariages

- 17/08/2013
AYNE Christophe Guy
& *QUESNOT Perrine Andrée Madeleine*
23/08/2013
GAILLARD Gilbert Léon
& *GACHET Chantal Juliette Marie*
11/10/2013
BEJUIT Maxime Yvon René
& *REVET Virginie*

■ Jours de peines

Décès

- 02/01/2013 : *JAY Francis Eugène*
10/03/2013 : *CHABOUD Camille Marie Renée veuve SAILLET*
21/05/2013 : *CUSIN Agnès Marie veuve PORRET*
08/11/2013 : *ANDRIVET Suzanne Rosa épouse OSSALA*
2013 : *CUSIN Jean*
2013 : *RIGAUD Suzanne*
2014 : *MICHEL NOEL Fernandé*
2014 : *MIQUET Pierre*





L'agenda

Date à noter

> 1er juillet au 31 août

Cultivateurs, éleveurs, alpagistes de nos montagnes
Exposition de photographies
Michel Lewintre photographe amateur, Pallud
Médiathèque Albertville



> 1^{ère} semaine de juillet

Maisons fleuries

Jury communal des maisons fleuries



> 9 au 13 juillet

Rencontres géopolitique

Comprendre les Alpes
Albertville- Bauges- Beaufortain

> 11 juillet au 23 août

16ème Festival Musique et Nature en Bauges

Eglises du Parc naturel des Bauges (73/74)



> 12, 19, 23 juillet

Music Bus

Cité médiévale Conflans Albertville



> 12 septembre à 19h

Présentation de saison LE DÔME Théâtre
LE DÔME Théâtre Albertville

> Dimanche 21 septembre

Repas des aînés

Salle Communale de Pallud
Comme chaque année, la Mairie organise son traditionnel repas de 60 ans et plus.
Une invitation vous sera transmise prochainement.



> 11 novembre 2014 à 11h30

Cérémonie du souvenir

Monument aux morts de Pallud

La cérémonie sera suivie d'un apéritif

Salle communale de Pallud

Et de la remise des prix Maisons fleuries

Salle communale de Pallud



17 décembre à 20h

Vrai faux

Petite forme magique et théâtrale autour de la magie mentale

Pour tous dès 12 ans

Salle communale de Pallud

Billetterie • LE DÔME Théâtre Albertville

Mairie de Pallud • 04 79 32 09 50

Sur place le soir du spectacle

Tarifs • 10 € – 8 € abonnés – 6 € groupes (10 personnes)

Date à noter

Chemins d'Artistes en Savoie

Baignade et Bus

Besoin de fraîcheur ? Prenez le bus !

Plan d'eau de Grignon
Piscine de Gilly-sur-Isère
Piscine du Centre Atlantis d'Ugine

1 entrée offerte pour 1 entrée achetée sur présentation de votre ticket de bus

Retour en bus offert sur présentation de votre billet d'entrée.

Alors... n'hésitez plus ! Prenez le bus !

Point InfoBus Gare Albertville 04 79 89 77 32 / www.coral.fr



Ciné Plein Air

2 projections gratuites en plein air

> 10 juillet à 21h30 / **Moi, moche et méchant 2**

> 7 août à 21h30 / **Camille redouble**

Parc du Val des Roses à Albertville

Replis en cas de pluie au DÔME Cinéma

Nouvelle Association à Pallud

Country dance spirit

Infos – contact : 06 50 50 99 00 / family005@orange.fr

Horaires en septembre 2014

Mercredi : 16h30 à 17h30 pour les enfants
18h15 à 19h15 / 19h30 à 20h30 / 20h40 à 21h40

Judi : 19h30 à 20h30 pour les débutants
Les cours s'ouvriront en fonction du nombre de participants.

N'hésitez pas à venir essayer, le premier cours est gratuit !

Comité des Fêtes de Pallud

> **Septembre** (date à définir)

Sortie Chamonix reconduite suite à l'annulation pour cause du mauvais temps le 29 juin, les personnes inscrites le 29 seront contactées et prioritaires.

> **Samedi 27**

Café-théâtre avec **les Point Nommées**

Spectacle tout public

> **Octobre** (date à définir)

Soirée dansante avec repas (choucroute)

Animée par **Vallon musique**

> **Novembre** (date à définir)

Concours de belote

> **Dimanche 14 ou 21 Décembre**

Tournée du Père Noël dans notre village suivant la météo et les disponibilités des membres

Voilà une rentrée animée nous attend, après un été que nous vous souhaitons très agréable.

Bonnes vacances à vous tous !

Le Comité des fêtes de Pallud



Vous avez la parole...

Vos suggestions, vos anecdotes, vos recettes... Sont les bienvenues ! Nous sommes proche de vos préoccupations alors n'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus pour toute démarche ou demande d'information !